

XXV Art, L', de la guerre; consistant: I. En divers préceptes essentiels à cet art. II. En exemples notables, propres à les confirmer et tirer du récit abrégé, mais suffisant des batailles les plus mémorables du Règne de Louis XIV. III. En un traité de l'attaque des places, suivi de III mémoires et calculs des munitions nécessaires pour un siège. (Anhang zu „Architecture militaire“.)

4. À la Haye 1741.